

Synthèse du séminaire organisé par l'ONPE le 28 octobre 2022

La recherche sur la précarité énergétique dans le logement et en termes de mobilité

Ademe, Montrouge (Hauts-de-Seine)

Chercheurs invités :

- **Maria Besselièvre**, Ingénieure des travaux publics de l'État, Doctorante au LAET, Université de Lyon -
maria.besselièvre@developpement-durable.gouv.fr
- **Lise Desvallées**, Porteuse de la chaire junior E2S/UPPA Dynamiques des vulnérabilités énergétiques (DYEV), Laboratoire TREE, Pau -
lise.desvallees@univ-pau.fr
- **Julien Haine**, Doctorant en géographie dans la chaire Dynamiques des vulnérabilités énergétiques, Laboratoire TREE, Pau -
julien.haine@univ-pau.fr
- **Hadrien Malier**, Doctorant en sociologie, EHESS, Paris -
hadrien.malier@gmail.com
- **Nathalie Marme**, Doctorante UMR Territoires, Université Clermont-Auvergne et LAET, Chargée de recherche sous contrat CIFRE au SMTC-AC, Clermont-Ferrand -
nathalie.marme@smtc-clermontferrand.com
- **Fabien Meslet**, doctorant en sociologie, Laboratoire Arènes, UMR 6051, Rennes
fabien.meslet1@gmail.com
- **Coralie Robert**, post-doctorat au CIREC, École des Ponts Paris tech- actuellement chercheuse au sein d'Eco CO2 (LAVUE UMR 7218, Université Paris Nanterre) – Thèse financée par l'Ademe
coralie.robert8@gmail.com
- **Adèle Sébert**, Docteure en sciences économiques, Laboratoire centre lillois d'études et de recherches sociologiques économiques, Lille - Thèse financée par l'Ademe
adele.sebert@univ-lille.fr

Direction : Isolde Devalière et Maud Trutta

Animation : Nadine Roudil

Préambule

Par **Isolde Devalière**, Cheffe de projet Précarité énergétique, sociologue, ADEME
Pour introduire ce premier séminaire de l'ONPE dédié à la recherche sur la précarité énergétique concernant le logement et la mobilité, il faut d'abord remercier les chercheurs participants, ainsi que les personnes qui ont rendu possible l'organisation de ce séminaire qui pourrait déboucher sur la création d'un réseau de recherche sur la précarité énergétique. Il faut aussi rendre un hommage particulier à trois personnes : Philippe Dard, sociologue chercheur au sein du Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB), Didier Chérel, ingénieur à l'Ademe, et Christophe Beslay, enseignant sociologue à l'université de Toulouse. Ils ont tous les trois contribué activement à l'émergence des enjeux de la précarité énergétique en France. Il nous a semblé nécessaire de leur témoigner de notre reconnaissance avant d'ouvrir ce premier séminaire de recherche organisé par l'ONPE.

Introduction

Par **Nadine Roudil**, sociologue, professeure des universités

"Je travaille sur la question de la consommation énergétique des ménages depuis 2008, et je souhaite citer en particulier les travaux du laboratoire d'EDF qui a été l'un des précurseurs sur ces questions. Dans cette perspective, il faut à présent interroger la fabrique de la ville sobre, qui questionne à la fois la production de solutions techniques et la façon dont l'usage de la ville est reçue par les habitants."

L'introduction à ce séminaire est l'occasion de saluer le fait que la recherche sur la précarité énergétique fait en France l'objet d'un dynamisme stimulant qui sera illustré ce jour autour de quatre axes clés :

► **Les mots des maux énergétiques.** Au départ, la notion de précarité énergétique était avant tout institutionnelle et incluse dans le discours du développement durable. On évoque à présent aussi les notions de **pauvreté et de vulnérabilité énergétiques**, ainsi que la dimension multiscale de la précarité énergétique. Désormais, les questions portent aussi sur la mobilité, mais il faudrait aussi les attacher à celle de la fabrique de la ville, depuis le logement jusqu'à l'échelle de la smart city. Cette prise de conscience progressive s'est notamment traduite par une action politique souvent repliée sur des **enjeux économiques et techniques** qui débouchent sur une certaine marchandisation au détriment d'une interrogation plus sociale et politique ;

► **La construction de l'enjeu social de la précarité énergétique et de sa prise en charge.** À ce sujet, on évoque par exemple la **sensibilisation aux écogestes** qui s'avère le plus souvent désajustée face aux enjeux concrets : la volonté de responsabilisation s'adresse ainsi prioritairement aux catégories populaires, en particulier à travers la figure du pauvre dépensier ;

► **La nature des acteurs de la lutte contre la précarité énergétique, qui sont multiples.** Les acteurs de la normalisation sont de plus en plus nombreux, et il existe aussi une pratique ordinaire et quotidienne des incitations adressées aux plus pauvres, notamment dans le cadre d'une logique néolibérale articulée à la production urbaine et qui prend appui sur la responsabilisation des ménages, ce qui doit être interrogé : il s'agit bien souvent de chercher à maintenir leurs possibilités de consommer à partir de la mise en place d'un compromis, alors que la perspective du changement climatique pourrait remettre en cause cette perspective ;

► **L'étude des populations concernées par la précarité énergétique.** Ces ménages sont les premiers acteurs concernés et agissent, mais la lutte contre ce phénomène doit faire l'objet d'une réflexion, notamment parce que les ménages des catégories populaires ont souvent déjà fait le nécessaire. Certains mécanismes – dont ceux de la moralisation – devraient donc cesser d'être mis en œuvre, à l'exemple de ceux qui s'appuient sur les mécanismes et marché et les écogestes. Il convient donc d'interroger les raisons de cet échec de l'action publique.

Table ronde 1

Comment les acteurs publics et/ou privés prennent-ils en charge les ménages en situation de précarité énergétique ?

► *La lutte contre la précarité énergétique : une rhétorique désajustée pour sensibiliser les ménages populaires à l'écologie, par **Hadrien Malier***

L'enquête a porté sur des programmes de transmission des écogestes à des locataires du parc HLM, sur des militants écologistes d'Alternatiba et sur des programmes de **santé environnementale** argentins. Dans les trois cas, il s'agissait de cerner de quelle façon des acteurs s'adressent à des publics populaires pour les sensibiliser à l'écologie.

Ces terrains ont montré que bien souvent, **la précarité énergétique** est présente en tant que discours, mais non en tant que réalité tangible. En effet, les locataires du parc social rencontrés ne se plaignaient pas d'avoir froid, mais avant tout de **difficultés de paiement des factures énergétiques**. La notion institutionnelle de précarité énergétique n'était pas non plus utilisée par les militants d'Alternatiba, ni par les institutions argentines. Par ailleurs, les dispositifs favorables aux écogestes présentaient la précarité énergétique comme relative à des **changements de comportements** et essentiellement comme un discours, et non comme une réalité sur laquelle agir grâce à des programmes sociaux, notamment pour agir sur les bâtiments ou pour mettre en œuvre les droits existants au bénéfice des ménages précaires, ceci alors que les taux de non-recours à ces droits sont particulièrement élevés.

Bien souvent, la lutte contre la précarité énergétique est conçue par les institutions et par les associations comme une **accroche** pour évoquer les questions environnementales auprès des ménages populaires, ce qui renvoie à des approches disqualifiantes de leur sensibilité écologique. Cette rhétorique s'avère néanmoins désajustée face aux attentes des catégories sociales les plus défavorisées, qui présentent leurs styles de vie comme déjà économes et qui possèdent leur propre conscience des enjeux environnementaux, notamment en ce qui concerne leur milieu de vie. Enfin, les locataires du parc HLM résistent régulièrement aux injonctions qui leur sont adressées en remettant en cause la légitimité des institutions qui les profèrent.

► *Qualifications et prises en charge de la précarité énergétique. Une analyse économique institutionnaliste, par **Adèle Sébert***

La recherche visait pour l'essentiel à cerner pourquoi et comment les multiples acteurs concernés ont façonné la prise en charge de la précarité énergétique en France. Elle s'est appuyée à la fois sur une analyse des données Statistiques Ressources et Conditions de vie de 2017 et sur celle d'un corpus de 41 entretiens semi-directifs réalisés entre 2017 et 2020.

Les travaux conduits ont montré que **l'institutionnalisation de la précarité énergétique** a été progressive en France. Sa reconnaissance légale a été un point d'étape dans l'institutionnalisation de la prise en charge des difficultés d'accès à l'énergie, et s'est traduite par une intensification (au sens de la complexification de l'action publique), ainsi que par une **intégration plus nette des logiques marchandes** autour de l'accès à l'énergie. Cette reconnaissance légale s'appuie aussi sur un système cohérent d'objets institutionnels – dispositifs, lois, normes, etc. – et sur une structuration reposant sur des obligations et incitations des relations entre l'État, les fournisseurs et vendeurs d'énergie et les autres organisations du secteur de l'énergie, de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion et du logement.

Des années 1970 aux années 2010, l'action a évolué depuis une forme administrée s'adressant aux usagers jusqu'à un modèle financiarisé, en passant par une approche marchande centrée sur la figure du consommateur vulnérable : dans ce cadre, un individu peut être considéré comme un précaire énergétique au sens de son insolvabilité et/ou au sens de son inefficacité énergétique.

En parallèle, l'État intervient en tant que **régulateur-redistributeur et qu'incitateur-éducateur**, la mise en place d'une assistance par les organisations des différents domaines d'intervention étant coconstruite autour de ces deux systèmes d'attentes vis-à-vis de l'État tout en étant bâtie sur des **logiques de solvabilisation** et de mise à disposition d'informations.

► **Les agents de terrain face aux écogestes : quel rapport à leur instrument ? par Fabien Meslet**

Les dispositifs de transmission des écogestes à des ménages précaires sont de plus en plus courants. Pourtant, une abondante littérature souligne les effets de **responsabilisation voire de culpabilisation des dispositifs** de tous types qui ciblent les comportements individuels en matière de santé publique, de protection de l'environnement, de précarité énergétique, etc. Dans ce contexte, la recherche menée à Nantes visait à dépasser une approche a priori en termes de contrôle et de culpabilisation des usagers, à observer le travail quotidien des agents qui **relaient des écogestes auprès des populations précaires**, et à saisir le sens qu'ils donnent à leur activité. Ce travail a fait appel à la fois à l'observation participante et à des entretiens semi-directifs avec les agents prescripteurs tels que des travailleurs sociaux ou des bénévoles.

Les premières données de terrain recueillies à Nantes indiquent une réflexivité forte des agents-prescripteurs d'écogestes auprès des précaires. Ces prescripteurs expriment en effet des doutes, des questionnements, voire un malaise vis-à-vis des effets de leur activité. Par conséquent, ces agents se réapproprient l'instrument qu'ils proposent sous différentes formes : **adaptation des écogestes** selon les situations individuelles, reformulation voire mise à distance des messages jugés peu pertinents et choix des postures (en faisait appel à l'humour, notamment).

En outre, on assiste à des pratiques de réinterprétation de l'instrument. Celui-ci est souvent appréhendé comme un outil de **renforcement** du pouvoir d'agir des usagers, un outil de reconnaissance et de valorisation, voire comme un outil de subversion politique et sociale : ainsi, en « faisant sa part », l'individu se sentirait légitime à formuler des demandes (auprès du bailleur, du fournisseur, etc.), voire à revendiquer des changements auprès des institutions.

► **L'émergence de la pauvreté énergétique en Espagne et au Portugal, par Lise Desvallées**

En **Espagne et au Portugal**, la précarité énergétique est apparue comme un nouveau problème durant la décennie 2010. Dans ces deux pays, où les **prix de l'énergie sont supérieurs** à ceux observés en France, on a alors assisté à une augmentation des cas de vulnérabilité énergétique, ce d'autant plus que les logements les plus efficaces et/ou reliés au réseau de gaz sont plus souvent occupés par des ménages aux revenus plus élevés. Dans bien des cas, les consommations constatées sont faibles, mais pourtant trop coûteuses. Des **comportements de restriction** ont été observés de façon croissante, de même qu'une augmentation du recours à **l'aide sociale**, une hausse importante des retards de paiement et une aggravation du ressenti du froid, les disparités régionales étant par ailleurs très fortes dans la péninsule ibérique.

Face à ces évolutions, la société civile catalane a politisé la question, notamment à travers le mouvement social de l'Alianza contra la pobreza energetica. Dans cette région, une initiative législative populaire a débouché sur l'adoption d'une nouvelle loi protégeant les consommateurs vulnérables des coupures d'électricité et de gaz, même si sa mise en œuvre reste complexe et conflictuelle. Une expérience de remunicipalisation de l'électricité a également été conduite à Barcelone.

À partir de 2015, les Parlements d'Espagne et du Portugal se sont saisis de la problématique de précarité énergétique, notamment à travers une extension des tarifs sociaux et un tarif social thermique. Le plan d'urgence espagnol de 2022 repose, quant à lui, pour l'essentiel sur la réduction de la TVA sur l'électricité, sur l'extension du tarif social et sur l'extension du tarif réglementé aux chaudières collectives. Cette politisation s'est accompagnée de la diffusion d'une nouvelle culture énergétique, par exemple à travers une militance favorable à l'empowerment énergétique en Catalogne, la diffusion des formations à l'évaluation des logements et des consommations dans les coopératives et collectivités, et la proposition d'offres nouvelles par les fournisseurs d'énergie.

Synthèse des échanges entre les chercheurs et avec les participants

Les présentations des chercheurs témoignent d'une importante capacité d'émancipation vis-à-vis de l'action publique de la part des agents prescripteurs et des publics visés. Bien souvent, les personnes rencontrées sur le terrain signalent qu'il existe au quotidien des actions déployées au-delà des actions normées, qui peuvent même être illégales dans certains cas.

Par ailleurs, un certain nombre d'acteurs s'organisent pour exercer un lobbying, ce qui est une des formes d'empowerment rencontrées. Ces formes peuvent aller jusqu'à la prise de conscience et la contestation des relations de domination dans les domaines sociaux, économiques, juridiques et politiques, même si un certain nombre de discours autour des écogestes, notamment, restent moralisateurs et reproducteurs de rapports sociaux déséquilibrés.

En outre, les personnes précaires sont le plus souvent particulièrement conscientes de leurs situations, ne serait-ce qu'en raison des restrictions qu'elles s'imposent, et se sentent stigmatisées au regard du modèle général de consommation, y compris lorsqu'elles sont étiquetées par le terme de « précarité énergétique ». À cet égard, il faudrait s'intéresser aux comportements des plus riches, qui inspirent ce modèle et qui pèsent lourdement en termes d'empreinte CO2 alors que les comportements des plus précaires ne sont pas valorisés du point de vue écologique.

Les recherches menées montrent aussi que l'adhésion aux discours normalisateurs en termes de consommation d'énergie dépend de l'appartenance sociale des prescripteurs : les personnes proches des publics précaires et les plus jeunes sont ainsi plus normalisantes voire plus culpabilisatrices que celles qui font partie de la classe moyenne. En revanche, les démarches citoyennes évitent ce type d'écueils en se centrant sur la protection des ménages. Il faut aussi noter que la précarité énergétique est genrée, puisqu'elle touche les femmes de façon plus importante que les hommes, notamment au sein des familles monoparentales.

Du reste, la promotion des écogestes est souvent mal reçue par les ménages précaires – ceci légitimement, puisqu'ils font déjà d'importants efforts pour limiter leurs consommations et préféreraient souvent que l'on s'intéresse à leurs revenus, à leurs factures et/ou à l'état de leurs logements. Il serait donc sans doute préférable de les orienter, à l'exemple des SLIME, et de les accompagner vers des solutions de fond. Et dans un autre ordre d'idées, il faudrait certainement réfléchir, non pas seulement à la consommation de l'énergie mais à la façon de la produire, ce qui renvoie à des choix collectifs et non pas à des comportements individuels.

Table ronde 2

En quoi les ambitions de transition énergétique / de rénovation énergétique modifient-ils le jeu d'acteurs et le rapport au bâti ?

► *Présentation de la Chaire DYEVE et de l'étude empirique de l'inégalité des vulnérabilités énergétiques, par **Julien Haine***

Le travail de thèse adopte **une approche spatiale de la double vulnérabilité énergétique** (DVE) et s'inscrit dans les champs de la géographie des inégalités (logement et transport), de la vulnérabilité et de l'énergie. Cette approche vise à la fois la notion de coût résidentiel et les inégalités économiques en général, en partant de l'hypothèse principale selon laquelle les dynamiques d'épargne et d'accumulation patrimoniale des ménages jouent un rôle important dans l'exposition à la DVE des ménages et dans leurs capacités d'adaptation.

L'enquête sera menée dans le sud de la Nouvelle-Aquitaine, à savoir en Gironde, dans les Landes et dans les Pyrénées-Atlantiques, **départements qui connaissent une forte dynamique démographique** et une reconfiguration de la répartition de la population selon les lieux. Dans ce territoire, la DVE sera appréhendée à partir d'analyses statistiques de bases de données spatiales, de l'enquête « nouveaux voisins » de la Poste et d'entretiens avec des ménages.

Il s'agira ainsi d'estimer le coût résidentiel, d'évaluer les dynamiques d'accumulation de la valeur immobilière, de déterminer des niveaux de présence et d'accessibilité aux équipements selon la localisation résidentielle et d'identifier la distribution socio-spatiale de la DVE : exposition, sensibilité au prix et capacité d'adaptation. Les travaux viseront également à mieux connaître les caractéristiques des ménages, de leurs équipements, de la satisfaction de leurs besoins de confort, etc., ainsi qu'à obtenir leurs coûts résidentiels et à appréhender plus finement leurs trajectoires patrimoniales et résidentielles.

En parallèle, la recherche visera à appréhender les pratiques énergétiques au sein des ménages, tout comme les catégories de population et les pratiques énergétiques échappant aux analyses quantitatives, tout en identifiant les trajectoires résidentielles des membres des ménages et en visant à mieux connaître la dimension intersectionnelle des pratiques et difficultés énergétiques.

► *Freins et leviers à la rénovation énergétique dans le parc locatif privé, par **Coralie Robert***

En France, le parc locatif privé est marqué par la forte concentration de la propriété, par la mise sur le marché de nombreux bâtiments énergivores et par une forte présence des habitants en précarité énergétique. Pour autant, les recherches sur le marché locatif privé français – en particulier sur les bailleurs – restent très rares, bien que de nombreuses études sur la précarité énergétique y soulignent les enjeux et alors que ses contextes politique et réglementaire évoluent, notamment en ce qui concerne les conséquences du récent décret Décence et de l'intégration du Diagnostic de Performance Energétique.

Pour mieux connaître le point de vue des bailleurs du parc privé, des [entretiens semi-directifs ont été menés](#) auprès de 45 d'entre eux, avec une répartition sur tout le territoire métropolitain. Il en ressort que les freins s'opposant à la rénovation énergétique sont nombreux : déséquilibres économiques, manque de connaissances techniques, complexité de la prise de décision en copropriété, relations conflictuelles avec les locataires, complexité réglementaire, manque d'information sur l'état des biens, difficultés d'anticipation et manque de confiance dans le DPE, entre autres. Pour autant, [plusieurs leviers existent pour engager des rénovations énergétiques](#) auprès des bailleurs : financiers (avantages fiscaux, aides aux travaux, hausse des loyers, maintien de la possibilité de louer), symboliques (normes sociales, mise en avant de biens qualitatifs, enjeux écologiques), et également relationnels : choix du locataire et garantie du confort des locataires, notamment. Les bailleurs peuvent aussi être intéressés par le fait de conserver des biens en bon état et donc vendables plus aisément.

Dans ce contexte, plusieurs questionnements apparaissent en ce qui concerne l'avenir. Les bailleurs pourraient s'orienter davantage vers des biens neufs ou cesser leurs investissements locatifs, un certain nombre de biens risquant de sortir du marché locatif, d'être mis en vacance ou d'être tournés vers la location de courte durée, voire d'être maintenus sur le marché locatif malgré les interdictions réglementaires. En parallèle, les locataires précaires pourraient voir leur situation s'aggraver en raison de leur exclusion du parc locatif privé, de la perte de baux légaux ou de leur maintien dans [les biens les plus énergivores](#). À noter enfin que le marché locatif pourrait s'orienter à terme vers une plus grande professionnalisation.

► *Quand des ambitions de transition énergétique et des constats de précarité énergétique amènent des acteurs de la mobilité à regarder du côté de l'habitat, par **Maria Besselièvre** et **Nathalie Marme***

Le coût résidentiel qui se définit comme le cumul des dépenses consacrées au logement et à la mobilité quotidienne, est une [notion clé](#) pour étudier les impacts de la localisation résidentielle sur les dépenses des ménages. Dans un contexte de précarisation des ménages modestes, d'allongement des distances domicile-travail sous l'effet de la pression foncière, de hausse des coûts des énergies et d'urgence climatique, cette notion apparaît comme une grille de lecture pertinente. Le coût résidentiel résulte du [croisement entre les potentialités offertes par un territoire](#) (efficacité énergétique du parc bâti et de véhicule, pression foncière, réseaux de transports, mixité fonctionnelle des espaces, etc.) et les modes de vie des ménages (caractéristiques socio-économiques des ménages, structure familiale, aspirations et représentations, etc.). Il se décompose en coûts fixes (loyers ou mensualités, assurances habitation, charges de copropriété, impôts locaux, acquisition de véhicules, assurances automobiles, abonnements aux transports en commun, etc.), et en coûts variables (chauffage, électricité, carburant, péages, stationnement, entretien des véhicules, etc.).

Compte tenu de sa nature multifactorielle et composite, la plupart des acteurs concernés éprouvent encore à ce jour des difficultés à sortir de leurs logiques sectorielles routinisées pour s'approprier la notion de coût résidentiel, qu'il s'agisse des acteurs de l'habitat, de l'énergie, de la mobilité, de l'aménagement ou de l'action sociale. Pour contribuer à outiller les acteurs territoriaux dans l'appréhension de cette notion et de ses enjeux, le programme de recherche COUT-RES accompagne l'expérimentation d'un module « coût résidentiel » dans le cadre des Enquêtes Mobilité Certifiées Cerema (EMC²) des Grandes Régions Grenobloise (2019-2020) et de Clermontoise (2022-2023).

Sur la Grande Région Grenobloise, une première estimation du coût résidentiel moyen serait d'environ 1200 euros mensuels par ménage (dont 780 euros pour le logement et 420 euros pour le transport), 230 euros par mois et par ménage étant en moyenne consacrés à des dépenses énergétiques : 120 euros pour le carburant et 110 euros pour les énergies dans le logement, en 2020. En s'éloignant de la métropole, le coût résidentiel augmente, passant de 950 euros par mois et par ménage au sein de la ville de Grenoble à 1355 euros par mois et par ménage hors de Grenoble-Alpes Métropole. Cela s'accompagne d'une augmentation de la part des coûts dédiés à la mobilité quotidienne.

Alors que pour les ménages les plus modestes l'enjeu principal semble être celui de l'accès à un logement abordable, pour les ménages modestes à revenus moyens, c'est davantage l'équilibre entre les **dépenses logement et mobilité qui est problématique**. En cas d'augmentation des unes ou des autres, ces ménages risquent de tomber dans des situations de précarité, notamment énergétique. Quant aux ménages les plus aisés, leur coût résidentiel peut être certes élevé, mais s'inscrit dans des logiques d'investissement qui les rendent moins sensibles aux variabilités du prix des énergies.

En se lançant également dans une EMC² (Enquêtes Mobilité Certifiées Cerema) avec module coût résidentiel, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Clermontoise (SMTC-AC) ambitionne d'identifier les territoires où se concentreraient les ménages vulnérables pour :

- Mieux arbitrer quant aux implantations des transports collectifs ;
- Construire un discours argumentaire à destination des élus syndicaux (qui possèdent par ailleurs la compétence de l'urbanisme) en faveur de l'amélioration de la cohérence de l'aménagement du territoire.

La posture de ce syndicat consiste ainsi à interroger sa capacité d'action, sa responsabilité et celle de ses élus vis-à-vis des choix de localisation résidentielle réalisés par les ménages de l'agglomération.

Synthèse des échanges entre les chercheurs et avec les participants

Les présentations de ces recherches montre des décalages de points de vue, à la fois en ce qui concerne les publics concernés et les méthodes adoptées. Elles interrogent ce qui est nécessaire à prendre en compte lorsque l'on veut penser la précarité énergétique, en particulier lorsque l'on s'interroge sur les pratiques énergétiques des ménages.

Aux côtés des coûts de la précarité énergétique supportés par les acteurs privés, il faudrait aussi se pencher à l'échelle des territoires sur les coûts publics induits, qui sont multiples et qui restent très mal connus : il faudrait ainsi s'interroger notamment sur les impacts de projets de mobilité sur l'habitat, et réciproquement. Un autre axe de recherche pourrait s'intéresser aux effets de chocs éventuels (tels qu'une crise énergétique) sur les ménages et sur les territoires où ils vivent, ce qui permettrait d'anticiper la conception des alternatives à proposer en réponse.

De façon plus générale, dans une logique d'anticipation des vulnérabilités territoriales, les approches préventives auraient vocation à être développées à l'attention des ménages et des responsables politiques chargés de l'action publique du logement, de la rénovation énergétique et de la mobilité.

Il serait aussi pertinent d'explorer les différences existant au sein des territoires, ceci de façon fine, à la fois dans les centres urbains et dans les zones moins denses.

Il serait également possible de se questionner sur le halo de vulnérabilité à la précarité énergétique, auquel appartient nombre de ménages des classes moyennes, afin de raisonner et d'anticiper l'action publique à mener à une échelle plus globale. Ce type de travaux pourrait notamment conduire à une quantification de la capacité des ménages concernés à solvabiliser les travaux de rénovation – y compris celle des bailleurs –, ceci à partir des bases de données disponibles et en prenant en compte les spécificités des parcours résidentiels.

Par ailleurs, les bailleurs sont jusqu'ici généralement peu sensibilisés et peu incités au respect de leurs obligations relatives au décret Décence et au DPE, et une action pourrait être conduite en ce sens. Enfin, il faudrait sans doute intensifier la recherche sur les freins et les leviers en termes de rénovation du bâti au bénéfice des personnes en précarité énergétique.

Conclusion

Par Nadine Roudil et Isolde Devalière

La pertinence et la qualité des travaux présentés à ce séminaire est à saluer fortement. Ces recherches, soutenues pour certaines par l'Ademe, participent à l'analyse de la précarité énergétique à partir des enjeux sociaux, spatiaux, économiques et politiques, ce qui reste encore trop rare sur cette problématique.

Le plus souvent, les travaux menés sur la précarité énergétique s'articulent autour des approches spatiales et techniques avant de s'intéresser à la question des pratiques et des relations sociales que ce phénomène peut susciter. Ce séminaire a été l'occasion d'entrer dans l'analyse du phénomène via le cœur des multiples disciplines sollicitées – géographie, sociologie, ethnographie, économie, sciences politiques, etc. –, ce dont il faut se réjouir.

Ces travaux ont vocation à nourrir les politiques publiques en s'appuyant sur les regards et les analyses variés qu'ils proposent, notamment en allant au-delà d'une vision selon laquelle il faudrait prioritairement faire évoluer les ménages en précarité énergétique.

Enfin, les chercheurs qui sont intervenus sont encouragés à faire évoluer collectivement leur savoir sur la précarité énergétique, et sont vivement remerciés pour leurs travaux. Ils seront de nouveau invités à partager leurs réflexions en devenir sur les modes d'action pour mieux prévenir la précarité énergétique.